

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-223 du 3 Juin 1996

portant nomination au Ministère des
Travaux Publics et des Transports.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°96-218 du 25 Septembre 1991 portant composition des cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- VU le Décret N°92-18 du 3 Février 1992 portant composition, attributions et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics et des Transports ;

SUR Proposition du Ministre des Travaux Publics et des Transports

LE CONSEIL DES MINISTRES entendu en sa séance du 29 Mai 1996

SECRET :

Article 1er. - Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère des Travaux Publics et des Transports :

- Directeur de l'Aéronautique Civile : Madame Ginette Symphorose GOUDJO
- Directeur des Routes et Ouvrages d'Art : Monsieur Alexandre Kpèdetin DOSSOU

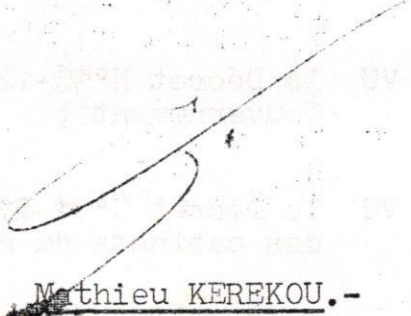
.../...

- Directeur du Matériel des Travaux Publics : Monsieur Mouftaou LIAMIDI ADECHIAN
- Directeur des Etudes Techniques des Travaux Publics : Monsieur François TOLLO
- Directeur de la Marine Marchande : Monsieur Anatole Nounagnon NOUNAWON

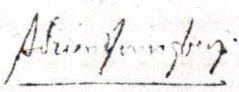
Article 2. - Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 3 Juin 1996

par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU. -

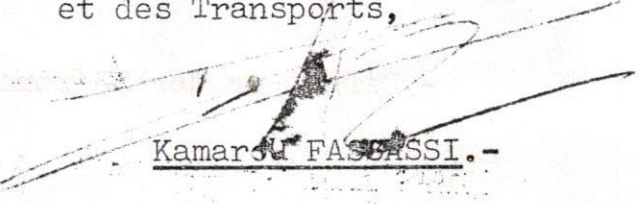
Le Premier Ministre, Chargé de la
Coordination de l'Action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,


Maître Adrien HOUNGBEDJI. -

Le Ministre des Finances,

Le Ministre des Travaux Publics
et des Transports,


Moïse MENSAH. -


Kamarou FASSASSI. -

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MTPT 4
AUTRES MINISTÈRES 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3
GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA FASJEP 3 INTERESSES 5 JO 1